



Lettre aux députés européens

Nos références :

RS/PK/DZ/KST/201107.030

Objet :

Inquiétude d'ELISAN concernant
Le programme européen d'aide alimentaire

Venise,

le 7 juillet 2011

Madame, Monsieur le député européen,

Dans le cadre de leurs politiques sociales, les collectivités territoriales, les associations caritatives locales, mettent en place des actions afin de répondre à la forte progression des demandes de leurs usagers en situation de précarité. Ces acteurs de proximité mettent en œuvre de nombreuses initiatives relevant de la lutte contre l'exclusion, notamment dans le domaine de l'aide alimentaire.

Vous comprendrez par conséquent l'intérêt que porte le **réseau européen pour l'action sociale locale ELISAN**, qui représente aujourd'hui 2 200 villes dans 12 pays européens, aux récents débats relatifs au programme européen d'aide alimentaire aux plus démunis (PEAD) ainsi que ses inquiétudes à l'annonce de la commission européenne de revoir drastiquement à la baisse le budget consacré à ce dernier.

Cette décision emporte de lourdes conséquences à la fois pour les acteurs locaux, publics ou associatifs, impliqués dans l'aide alimentaire et plus encore **pour leurs usagers en difficulté**.

En Europe, plus de 18 millions de bénéficiaires sont ainsi concernés.

En France, des millions de repas sont servis auprès de personnes en difficultés: travailleurs pauvres mais aussi personnes âgées, personnes sans-abri, personnes handicapées, femmes seules avec enfants (souvent en bas âge). Pour l'UNCCAS, notre partenaire français cette décision drastique est très préoccupante. En effet, près de 95% des adhérents de l'UNCCAS sont impliqués dans l'aide alimentaire.

En Italie, c'est environ 3 millions de personnes qui sont concernées par cette aide alimentaire aux plus démunis, gérés notamment par les banques alimentaires et les réseaux d'associations.

Pour la banque alimentaire de Pologne, 90% de ses revenus sont constitués par le PEAD.

Dès sa création, la politique agricole commune a eu pour vocation de soutenir de manière solidaire le développement de l'agriculture en Europe. Ses objectifs ont été progressivement étendus à la protection de l'environnement et au développement économique et social des zones rurales. Le PEAD s'inscrit naturellement dans le prolongement de ces objectifs de cohésion sociale partagés par les Etats membres.



ELISAN affirme que ce programme d'aide, qui apparaît aux yeux de certains comme découlant de la seule politique d'action sociale, indépendante de la politique agricole, est plus que jamais nécessaire et qu'elle est basée avant tout sur la notion de solidarité, notion chère aux états membres de l'union européenne.

ELISAN est fortement préoccupé par ces amputations budgétaires, faites au détriment de plus de 13 millions de bénéficiaires européens, de 13 millions de personnes les plus démunies.

ELISAN tient également à rappeler ses inquiétudes au sujet de la seule utilisation des surplus de production pour une redistribution, sachant notamment que ces surplus tendent à s'amoindrir, laissant apparaître des perspectives dramatiques.

ELISAN est favorable au maintien de ce programme d'aide alimentaire aux plus démunis, notamment dans le cadre de la réforme future de la politique agricole commune. ELISAN aspire par conséquent à une révision de la décision de la Commission européenne. **Si toutefois cette dernière** ne pouvait aller à l'encontre de l'arrêt de la cour de justice européenne à l'origine de sa décision, ELISAN restera attentif aux moyens qui pourraient être mis en œuvre pour pérenniser l'action de l'ensemble des acteurs engagés dans ce secteur au profit de nos concitoyens les plus modestes.

ELISAN compte particulièrement sur votre compréhension et **votre soutien dans cette démarche essentielle pour le maintien du lien social et de la solidarité envers les populations les plus démunies sur l'ensemble du territoire européen.**

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur le député européen, en l'assurance de mes très respectueuses salutations.

Pour les membres du Conseil d'administration

Remo Sernagiotto
Président d'ELISAN



***1 ELISAN, réseau européen des élus locaux en charge de l'action sociale locale**

ELISAN a été créé en 2008 au comité des régions a pour but de faire entendre la voix des élus locaux en charge de l'action sociale locale en Europe, de mieux faire connaître l'action sociale locale en Europe, de diffuser les bonnes pratiques et de promouvoir l'innovation sociale des collectivités territoriales européennes. ELISAN organise des événements européens, exprime des positionnements, contribue aux consultations de l'union européenne, informe ses membres sur les enjeux de l'union européenne dans le domaine social. ELISAN représente aujourd'hui 2 200 villes dans 12 pays européens.